



LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

Consensus sur l'organisation des élections sur toute l'étendue du Pool

La concertation politique initiée pour la tenue apaisée des élections législatives et locales en juillet prochain s'est clôturée le 5 mars à Owando, chef-lieu du département de la Cuvette, où 250 délégués des partis politiques et de la société civile sont parvenus à un consensus autour de douze points dont l'organisation des élections sur l'ensemble du territoire national. Un accent particulier a été mis sur le département du Pool où certaines circonscriptions n'ont pas pu voter aux législatives de 2017 à cause de la crise socio-politique.

En effet, si quelques avancées ont été enregistrées lors de la concertation, les participants ont, par ailleurs, formulé des recommandations au gouvernement de finaliser les prérequis indispensables à la réalisation de la biométrie. Il s'agit, entre autres, de la révision des listes électorales et de la poursuite du recensement général de la population. De même, ils ont appelé à la création d'une ligne budgétaire propre à la Commission électorale, en vue de renforcer son indépendance et son autonomie financière.

Page 3



Photo de famille des participants à la concertation d'Owando

OUENZÉ

Plus de 200 vendeurs réinstallés au marché Sukissa



Des commerçants installés

Les vendeurs du marché Sukissa à Ouenzé, 5^e arrondissement de Brazzaville, ont retrouvé le sourire avec la mise en exploitation de 219 étals sur un total de 720, à l'issue des travaux de réhabilitation entrepris dans le cadre du projet de développement urbain et de restructuration des quar-

tiers précaires. D'un coût de 1,2 milliard FCFA, ces travaux ont également porté sur la construction des boutiques, d'un dépôt, d'un forage et des équipements d'eau, d'une chambre froide et d'une infirmerie.

Page 5

Maixent Raoul Ominga reconduit à la tête de la SNPC



Page 16

CONGO-CAMEROUN

Une ligne ferroviaire pour l'exploitation du gisement de fer de Nabemba-Mbalam

Les gouvernements congolais et camerounais entendent construire une ligne ferroviaire de 510km et un port minéralier pour un coût estimé à plus de 5 400 milliards FCFA. Ce, dans le cadre du projet d'exploitation conjointe du gisement de fer de Nabemba-Mbalam situé entre le Congo et le Cameroun. Il est prévu la construction d'une voie ferrée à double voies reliant le mont Nabemba au nord-ouest du Congo et le terminal minéralier multimodal de Kribi au Cameroun, un



Les deux délégations visitant une structure/DR

chantier de ravitaillement et d'entretien des voies dans le

terminal et d'autres ouvrages connexes.

Page 6

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le Centre technique d'Ignié équipé d'un système d'éclairage

Page 14

EDITORIAL

Effets du climat

Page 2

ÉDITORIAL

Effets du climat

La pluie tombée à Brazzaville dans la nuit du 1er mars l'aura encore montré : la capitale congolaise est de plus en plus exposée aux inondations, érosions et ensablements alors même qu'elle continue de s'étendre sur des zones difficiles d'accès et, tout bien considéré, peu propices à l'habitat. La faute au changement climatique, cela va sans dire, mais la part que prennent les habitants eux-mêmes dans cette course collective vers l'abîme est non négligeable.

Il y a un peu plus d'un mois, à l'occasion d'une visite à Itatolo, le maire de la ville intimait aux occupants des pourtours de ce cimetière public déjà fortement engorgé de libérer sans délai les espaces sur lesquels ils ont construit des maisons au mépris de toute réglementation. Cette interpellation est loin d'avoir été entendue. Les familles en question, non seulement courent le risque de voir leurs habitations érigées sur des versants emportées par les éboulements, mais en plus elles s'adonnent à une pratique blâmable, qui consiste à raser les tombes et s'installer.

Dans la situation de crise économique actuelle, le Congo ne disposant pas de grands moyens pour envisager un plan inédit d'urbanisation des zones à risque de la capitale, il est sûr et certain que tous les quartiers naissant dans les vallons de la périphérie de Brazzaville sont d'avance condamnés. Non lotis, ces espaces manquent d'infrastructures susceptibles d'améliorer la qualité de vie des familles qui, de toutes les manières, considèrent être en ces lieux pour toujours.

Sur ces considérations mêlant précarité au logement pour la population galopante de la capitale et politiques publiques à repenser, les campagnes de sensibilisation menées de façon sporadique par les autorités et les organisations de la société civile n'atteignent pas leur objectif. Les précipitations saisonnières sont un véritable cauchemar pour les habitants pris au piège lorsque les eaux des rivières débordent de leur lit.

Ainsi que les images des calamités naturelles diffusées sur les télévisions du monde nous l'apprennent chaque jour, il est impérieux que la mobilisation contre le changement climatique s'amplifie. Le Congo est pionnier en la matière quand on observe les initiatives d'afforestation se multiplier à travers le pays, mais il gagnerait à y associer continuellement, autant qu'il le peut, quelques investissements même modestes destinés à traiter les ravinelements visibles dans certains sites de la ville. A son tour, la population doit prendre conscience des dangers qui découlent de son inaction.

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE

Près de vingt-deux commissions mixtes de coopération prévues en 2022

Le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, a annoncé récemment, devant la représentation nationale, la tenue cette année de vingt-deux réunions de commissions mixtes de coopération avec des pays amis.

Au nombre des réunions de commissions mixtes à tenir, il y a celle avec le Gabon dont la cinquième et dernière remonte à février 1985, soit trente-sept ans après. « Pour tout dire, nous avons prévu, cette année, d'organiser vingt-deux réunions de commissions mixtes bilatérales. Nous pouvons, d'ores et déjà, vous annoncer que la sixième commission mixte entre le Congo et le Gabon est prévue pour le troisième trimestre de cette année. Les dates sont à déterminer de commun accord entre les deux parties et un travail s'effectue pour une concordance de nos deux calendriers », a annoncé Denis Christel Sassou Nguesso à l'Assemblée nationale, répondant à la question d'un député.

Le ministre en charge de la Coopération internationale a également rappelé la nécessité de comprendre que l'organisation des commissions mixtes est un processus assez complexe où les deux parties doivent arriver à une concordance de calendrier. « C'est ce qui explique parfois la difficulté à organiser régulièrement les sessions comme nous le souhaitons. Il s'agit quand même d'un mécanisme important qui permet de concrétiser, de suivre et d'évaluer les accords de coopération bilaté-

rale. Les grandes réunions de coopération sont les lieux par excellence d'échanges de connaissances, d'expériences et d'expertise entre les Etats », a-t-il rappelé.

S'agissant des avantages que le Congo peut tirer du travail entrepris sur les questions bilatérales et de promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso a indiqué que sa vision est de faire de la diplomatie économique un puissant levier et un important contributeur à l'effort de développement national. Au titre de la coopération internationale, le Congo a organisé en 2021 deux grandes réunions de commissions mixtes avec la République du Rwanda et la République démocratique du Congo. Il a aussi signé plusieurs accords de coopération dont un accord-cadre avec la Guinée-Bissau. En effet, les deux pays qui entretiennent des relations diplomatiques depuis 1975 ne disposaient pas d'accord-cadre permettant la tenue des réunions de commissions mixtes.

« Dans notre vision de la coopération, il ne s'agira nullement de signer les accords pour les signer. Notre objectif est que ces accords aient un intérêt réel pour notre pays et nous nous attèlerons à veiller à leur suivi et à leur évaluation », a précisé le ministre en charge de la Coopération inter-

nationale.

Concernant la promotion du partenariat public-privé, il a rappelé que le Plan national de développement (PND) 2022-2026 a un gap de financement de près de 6 000 milliards FCFA. Ainsi, les investissements directs étrangers devraient à ce titre jouer un rôle prépondérant pour s'arrimer à la vision du gouvernement consistant à faire du partenariat public-privé un pôle de financement des projets et une alternative réelle à l'endettement. « C'est ainsi que vous avez pu remarquer que nous nous sommes mis en contact permanent avec tous les acteurs du secteur privé du monde entier afin de leur présenter les opportunités d'affaires en République... A titre d'illustration, nous avons à ce jour signé près de treize protocoles d'entente et trois protocoles d'accord avec des engagements fermes entre les différentes parties. Il s'agira pour notre pays d'avoir une action forte, d'apporter une contribution significative au financement de notre PND. Il s'agira aussi de favoriser la diversification économique car nous savons tous qu'il s'agit de la pierre angulaire de la vision du chef de l'Etat », a conclu Denis Christel Sassou Nguesso.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimmo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

Toutes les circonscriptions du Pool concernées par les scrutins

Si certaines circonscriptions du département du Pool ont été épargnées des scrutins depuis quelques années du fait de l'insécurité, les participants à la concertation politique d'Owando organisée du 3 au 6 mars ont convenu que les élections législatives et locales de juillet 2022 doivent être organisées dans toutes les circonscriptions dudit département.

Les délégués des partis politiques et de la société civile ont pris acte de l'avis de la Cour suprême qui constate la caducité du mandat des conseillers élus dans les localités de Boko, Louingu, Ngabé, Ignié et Louomo.

Par ailleurs, en ce qui concerne la mise à jour du fichier électoral, ils ont recommandé que la révision des listes électorales soit effectuée dans les plus brefs délais dans la perspective des élections de juillet 2022. De même qu'ils souhaitent la poursuite du recensement général de la population et de l'habitation ainsi que la réforme du système de l'état civil pour accélérer le processus de la biométrie électorale. Ainsi, les participants ont invité le gouvernement à finaliser les prérequis indispensables à la réalisation de la biométrie.

Quant au découpage électoral et administratif, les délégués des partis politiques et de la société civile ont recommandé au gouvernement d'approfondir les études sur la question. En outre, ils ont demandé aux pouvoirs publics de renforcer l'indépendance de la Commission nationale électorale indépendante par la création d'une ligne bud-



Les participants à la concertation politique d'Owando/Adiac

gétaire propre à cet organe pour lui permettre de conforter son autonomie financière et fonctionnelle, l'élargissement de sa permanence (outre le bureau de la coordination, aux membres de la coordination et à ceux des bureaux des deux comités qui ne prennent vie qu'à la veille des opérations électorales), ain-

si que la fixation d'un mandat pour permettre le renouvellement à échéance périodique des membres des bureaux de la commission.

En outre, les participants ont formulé le vœu de voir les éléments de la force publique être retirés du fichier électoral général avant les législatives et les

locales de juillet 2022. Ils ont sollicité en même temps la nécessité d'étendre le vote par anticipation des éléments de la force publique aux scrutins à circonscriptions multiples.

A propos du choix des candidats aux élections locales, ils ont pris acte de l'appel du gouvernement de choisir les meilleurs profils à

présenter aux différents scrutins. Les participants ont résolu de poursuivre la réflexion sur les critères de choix des candidats basés, entre autres, sur la moralité, l'intégrité, la compétence, l'obligation de résider dans la localité et l'émulation des différents conseils.

En outre, ils ont jugé inopportune la création d'une taxe destinée au financement de la démocratie. Par ailleurs, ils souhaitent que l'Etat verse régulièrement la subvention attribuée aux partis politiques en dépit de la morosité de la situation économique et financière nationale.

Au sujet des taux élevés des différents cautionnements exigés pour chaque élection, les délégués des partis politiques et de la société civile ont abouti à un consensus sur la nécessité de ramener les frais de cautionnement aux élections législatives et sénatoriales à un million FCFA après les élections législatives et locales de juillet 2022 et de ramener les frais de délivrance du casier judiciaire et du certificat de nationalité à la somme de cinq mille FCFA dès les élections de juillet 2022.

Roger Ngombé

LE FAIT DU JOUR

Le Wenge des origines

Les crissements dans les oreilles du bruit des obus, les crépitements des armes et des éditoriaux qui accompagnent ces moments de tensions, les souffrances causées aux plus exposés ne sont pas sans nous rappeler ces déflagrations qui frappèrent avec le même acharnement cette terre qui nous accueille généreusement. Mais si l'on s'en éloignait, momentanément. Juste un temps. Et si l'on parlait musique...

Les retrouvailles entre les anciens ténors de l'orchestre Wenge Musica 4X4 Tout terrain, Didier Masela, Alain Makaba, JB Mpiana et Ngiam Werrason, partis chacun dans des directions diverses depuis leur séparation en 1997, sont un événement pour les amoureux de la bonne musique. On eut le même sentiment quand, après de longues années passées à se quereller par médias et fans interposés, Papa Wemba et Koffi Olomide, deux immenses artistes-musiciens de la scène congolaise, se réconcilièrent

en 1996 grâce à l'album Wake up.

Et même s'ils n'avaient jamais joué dans un même groupe pour que l'on invoque dans leur cas le concept de séparation, la conciliation entre Luambo Makiadi Franco et Tabu Ley Rochereau dans *Lisanga ya Banganga*, en 2009, marqua les esprits. Meneurs de l'Ok Jazz et Afrisa International, ces deux « monuments » ont inspiré et façonné les jeunes générations et leurs œuvres sont un exemple de succès.

Pour la renaissance du Wenge Musica des premières heures, un mécène est à la manœuvre. Il se propose de produire ces « anges adorables » comme on appelait la formation, histoire sans doute de remettre au goût du jour les voix qui firent la fierté des rythmes dansants des berges du fleuve Congo et au-delà en portant haut la flamme de la rumba, du soukous et du ndombolo.

N'oublions pas que les artistes de Wenge ont beaucoup donné dans le

métier qu'ils ont choisi. Après tant de prestations, ils savent la scène sur laquelle ils ont brillé naguère prise d'assaut par plus jeunes qu'eux. Des musiciens qu'ils ont pour certains formés, qui ont percé et expriment certainement encore le besoin de puiser dans le génie des aînés qu'ils restent pour eux. Il leur faut à Didier, Alain, Jean-Bedel, Noël et les autres, lors de ce retour sur scène et sur disque, prouver à ceux qui pour diverses raisons les empêchent depuis plus d'une décennie, et parfois de manière violente de se produire à l'étranger, en particulier en Europe, qu'ils se privent de belles mélodies.

A sa création, ce groupe des jeunes de RD Congo, à l'époque Zaïre, fit des émules de l'autre côté du fleuve Congo. On vit naître la version brazzavilloise du Wenge Musica à travers le groupe Extra Musica. Avant de revendiquer une originalité désormais assumée, la toute première version d'Extra Musica avec Roga-Roga, Quentin Moyasko, Oxygène, Guy-

Guy Fall, Kila Mbongo, Papy Bastin, Doudou Copa, Ramatoulay, Sonor se révéla comme la parfaite réplique de Wenge Musica. Comme cet orchestre-ci, Extra Musica s'est depuis disloqué, donnant naissance à autant d'autres « Extra ». Chez les Wenge, on compte une bonne dizaine de démembrements.

Il n'est pas certain que l'on retrouvera tous les anciens sociétaires de Wenge Musica des années 1980 qui chantèrent Mulolo, Kin é bougé, Kala y Boeing et d'autres titres à succès figurer sur l'album promis pour bientôt. Mais voir Werrason et JB Mpiana sur un même album, un quart de siècle après, est en soi passionnant. Plus que leurs amis de cette époque, ces deux musiciens pétris de talents ont incarné à la fois la rivalité la plus farouche de la fin de vie de leur orchestre, et en même temps la continuité du travail dans leur domaine de prédilection. Voyons à quoi ressemblera ce remariage de cœur et sans doute aussi de raison.

Gankama N'Siah

DISSOLUTION DES INSTANCES DIRIGEANTES DU PCT-FRANCE

Franck Gandziri s'indigne de la méthode employée

La fédération du Parti congolais du travail (PCT) France-Europe fissurée, à en croire les réactions en cascade de ses militants qui rejettent en bloc la mise en place de la commission ad hoc installée par le secrétaire général du parti, de passage à Paris. Extrait des éléments de langage de Franck Gandziri, président du Comité Île de France de la fédération PCT-France.



D'emblée, le président du comité Île de France de la fédération PCT-France s'indigne de la procédure ayant conduit à la dissolution silencieuse de toutes les instances dirigeantes de cette formation politique en France avec, pour conséquence, la mise en place d'une commission ad hoc France.

À la lecture des raisons avancées par les militants présents autour du secrétaire général, cette commission ad hoc semblerait avoir été créée pour gérer les affaires courantes.

Or, constate Franck Gandziri, une telle procédure prononcée insidieusement, sans concertation des structures intermédiaires, s'inscrit dans le cadre d'une violation flagrante des règles statutaires.

Il se dit ne pas comprendre comment le secrétaire général a-t-il pu réunir uniquement une partie des instances

de la fédération PCT-France pour cette mise en place, sans associer les autres composantes, à savoir les secrétariats des comités Île-de-France et Inter région. « Il aurait été judicieux d'élargir cette réunion aux comités pour aboutir à des résolutions allant dans le sens du rassemblement, dans le sens de la base militante trop longtemps muselée et meurtrie », a confié Franck Gandziri.

En conséquence, le président du comité Île de France de la fédération PCT-France s'en remet à la direction politique nationale de son parti pour comprendre cette méthodologie et cette décision qui acte finalement « la récompense de la paresse ». Car, estime-t-il : « Notre vision de l'exercice démocratique ne peut s'en accommoder ; autrement nous verserions dans l'anarchie et le désordre ».

Dans le même esprit d'union, il soutient les trois cents délégués des partis politiques et de la société civile qui, durant trois jours, débattront de la gouvernance électorale et autres aspects politiques et juridiques qui s'y rattachent, à la faveur de la concertation politique d'Owando.

Et de conclure : « Pour le débat démocratique, cela dénote de l'intériorisation de la part des acteurs politiques congolais du sage conseil africain qui dit que la solution aux différents maux sociaux est dans le dialogue ».

M.A.N.

VIE DES INSTITUTIONS

La délégation du Conseil consultatif de la jeunesse du Congo poursuit sa mission en France

Dans le cadre du programme prédéfini depuis Brazzaville suivant les orientations de Juste Bernardin Gavet, secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse, Fleury Névil Ahoué et Athanase-Jaurès Moussoungou, accompagnés de Brice Arsène Mankou, se sont rendus, le 3 mars, à Grand Quevilly près de Rouen, en Normandie.

A Grand Quevilly, la délégation a été accueillie par Jihane Poulingue, responsable de l'espace jeunesse Pierre Giovannelli. Elle a eu une séance de travail consistant, entre autres, à visiter les lieux et à s'imprégner de l'expérience de la gestion administrative, sociale et économique de cette structure municipale.

Selon les explications reçues auprès du responsable, il ressort que l'espace jeunesse de Grand Quevilly est financé en partie par la municipalité de cette ville. Il héberge en son sein des salles de spectacles, un studio d'enregistrement de musique, une salle multimédia, une salle de cuisine et pâtisserie pour l'apprentissage des jeunes, une salle de couture, une bibliothèque et bien d'autres infrastructures et installations sportives.

De quoi en déduire pour la délégation congolaise combien ce complexe municipal est intéressant et s'avérerait indispensable pour les jeunes Congolais disposant ainsi d'un lieu d'échange, de partage et d'initiation. De par son importance auprès de la jeunesse et de la municipalité, il constitue également un centre d'apprentissage et de socialisation. De tels lieux de rencontre pour partager des loisirs sains sont essentiels



Délégation CCJ à Sotteville-lès-Rouen, le 4 mars 2022

et semblent fort à propos pour lutter contre l'oisiveté et la délinquance.

Au terme de la visite et des échanges entre la délégation congolaise et les responsables de cet espace, il a été retenu et acté une volonté réciproque de travailler ensemble. Les hôtes de Grand Quevilly ont rassuré et admis de matérialiser cette volonté par une duplication de projets similaires en République du Congo, en tenant compte, bien sûr, des spécificités et réalités du pays.

Le Conseil consultatif de la jeunesse est tout-à-fait conscient des maux qui minent la jeunesse congolaise. Il multiplie, dans l'intérêt de celle-ci, des contacts

avec plusieurs partenaires dans le monde. Ainsi pourra-t-il mieux rendre compte au président de la République et faire des suggestions au gouvernement sur l'ensemble des questions liées au plein épanouissement de la jeunesse.

La délégation poursuit sa mission. À son agenda du 4 mars, une séance de travail avec Christine Borja d'Abreu, adjointe au maire en charge du dialogue citoyen et du lien intergénérationnel de Sotteville-Lès-Rouen. S'en suivront la visite et une séance de travail autour du système de fonctionnement et de la gestion de la Maison citoyenne Ferdinand Buisson.

Marie Alfred Ngoma

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

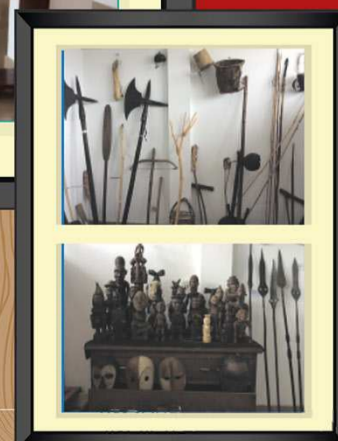
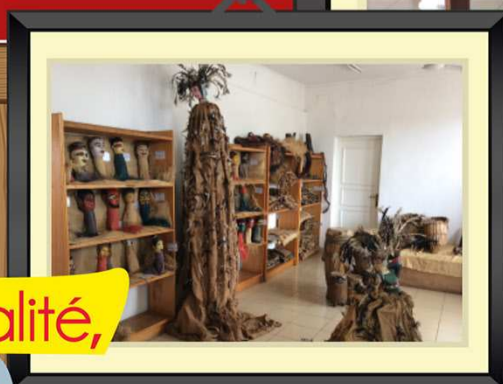
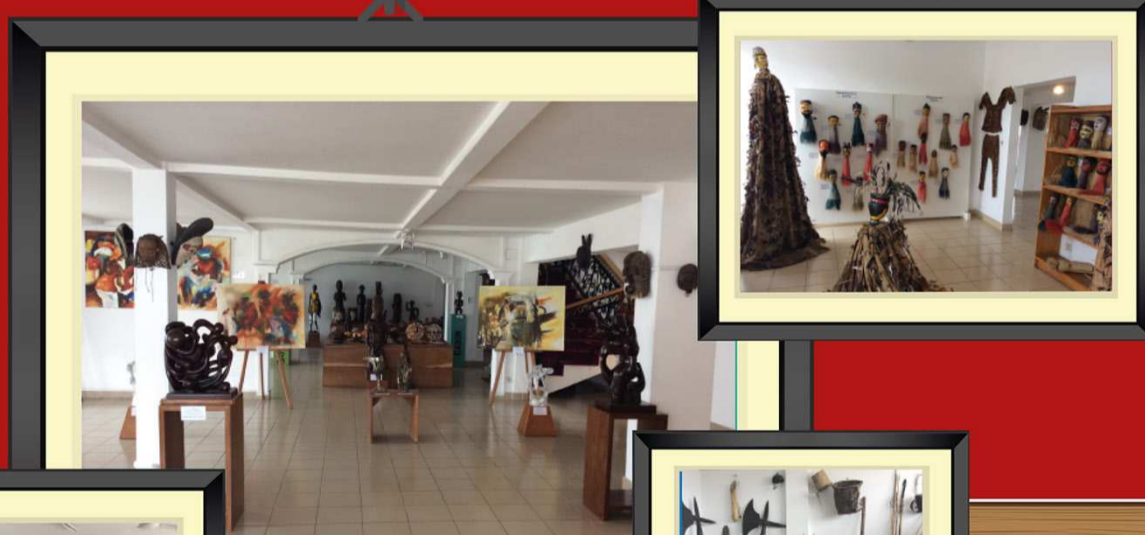
galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

MARCHÉ SUKISSA

219 commerçants déjà réinstallés

Sur 720 places conçues pour améliorer les conditions de vente des commerçants au marché Sukissa, situé dans le 5^e arrondissement de Brazzaville Ouenzé, deux cent dix neuf tables sont enfin mises en exploitation.

L'équipe du projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap) a fait le constat le 4 mars dernier. Selon le responsable de communication du Durquap, Dan Horphet Ibiassi, la réinstallation a été faite sur la base des critères suivants : être propriétaire et en règle avec la mairie; identifié par le projet comme exploitant et bénéficiaire des plans d'action qui ont été mis en place; enregistré sur la liste montée par le comité de marché.

« Nous sommes en train de procéder progressivement afin d'être sûrs que les personnes installées méritent d'occuper l'espace. Les cas litigieux seront traités à partir du 12 mars prochain », a poursuivi le responsable de communication du Durquap avant de relever que lors de l'enregistrement, il y avait à peine 411 personnes identifiées. « Heureusement que le marché est conçu avec des places supplémentaires pour satisfaire plus de personnes », a-t-il assuré. Abordée, Sylvie, une commer-

çante de poisson fumé, n'a pas tari de mots pour remercier l'Etat d'avoir amélioré les conditions de vente des commerçants dudit marché qui, autrefois, vendaient dans la précarité.

Si certains exploitants du marché se réjouissent de la réouverture de ce centre de commerce, d'autres par contre critiquent la manière de travailler de la commission de gestion mise en place par la mairie de l'arrondissement. Anna, une autre commerçante, a, quant à elle, déploré le travail du comité du marché qui n'a pas recensé ses deux tables. « J'avais déclaré deux tables mais, on m'a remis un seul ticket de titulaire. Je ne suis pas d'accord, je compte affronter les autorités compétentes », a-t-elle lancé, très remontée.

Rappelons que c'est le 8 octobre dernier que le marché Sukissa a été livré à la maire de Ouenzé par le maître d'ouvrage, la société Erico. La construction de ce marché domaniale a été financée par la Banque mondiale, à hauteur de



Une vue des commerçants/DR

1,2 milliard F CFA, dans le cadre du Durquap.

Outre les 720 places pour les vendeurs, le marché dispose également d'un bâtiment commercial (seize boutiques, une chambre frigorifique et un local technique), d'un forage et d'autres équipe-

ments d'eau, d'une voie d'accès au marché, et d'un bâtiment administratif (une infirmerie, un dépôt, deux espaces verts). Le marché Sukissa est destiné à booster les activités socio-économiques dans le quartier 58, Moukondo, et le quartier Sukissa.

L'infrastructure est entièrement électrifiée, permettant aux vendeurs d'être en mesure d'exercer leurs activités même la nuit tombée. Un véritable bijou pour l'arrondissement 5 et une infrastructure de développement local.

Loquelle Mboussa Gassia

DONATION

La SNPC offre des forages aux hôpitaux de Pointe-Noire

Le lancement officiel des travaux de construction des forages et de réhabilitation du réseau d'adduction d'eau potable en milieu hospitalier à Pointe-Noire a eu lieu le 3 février, en présence du secrétaire général de la fondation de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), Marie Joseph Letembet, accompagné de quelques autorités sanitaires et municipales de la ville.

Sept établissements sanitaires de Pointe-Noire vont être dotés de forages, notamment l'hôpital général Adolphe-Sicé, les hôpitaux de base de Loandjili et de Tié-Tié, des centres de santé intégrés des quartiers Mawata, Siafoumou, Mvoumou et Mongo-Kamba.

Expliquant le geste de sa fondation, Marie Joseph Letembet a signifié que la construction de ces forages s'exécutera normalement et les hôpitaux de la ville auront désormais de l'eau potable en permanence. « Il y a beaucoup à faire certes, mais je crois que dans un délai assez raisonnable, les premières gouttes d'eau sortiront des robinets de ces forages », a-t-il rassuré. Remerciant pour sa part la fondation SNPC, Lambert Chakirou, directeur général de l'hôpital général Adolphe-Sicé, a rappelé que l'eau est un élément majeur de l'hygiène hospitalière. De ce fait, elle entre dans l'amélioration de la qualité des soins. Il va s'en dire que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement contribue à l'hygiène et permet d'éviter les maladies hydriques, liées à l'eau. « Cette initiative intègre les Objectifs de développement durable n°3 et n°6 des Nations unies, respectivement portant sur l'accès à la santé et l'accès à l'eau salubre et à l'assainissement. Au regard de



La construction du forage de l'hôpital de base de Tié-Tié/Adiac

cette initiative de la fondation SNPC de construire des forages industriels afin de renforcer la capacité des sites en eau potable, de réhabiliter les réseaux de distribution d'eau existants, d'installer ou de remplacer des suppresseurs, de réparer et de renforcer certaines bâches à eau, vous voudrez bien, monsieur le secrétaire général, représentant monsieur le directeur général de la SNPC, de bien vouloir trouver ici tous les remerciements les plus chaleureux pour votre geste combien généreux », a-t-il déclaré.

De son côté Sidonie Plaza, Sidonie Plaza, directrice générale de l'hôpital de Loandjili, a eu les mots suivants pour exprimer sa satisfaction: « C'est une initiative louable, parce que l'eau entre en compte dans l'alimentation d'une structure hospitalière, on ne peut pas parler des soins de qualité dans un hôpital sans l'usage d'une eau potable ».

Notons qu'après Pointe-Noire, cette fondation construira d'autres forages ou réhabilitera des systèmes d'adduction d'eau de l'hôpital général de Dolisie ainsi que de l'hôpital de base de cette ville, dans le département du Niari. Cette initiative obéit à la responsabilité sociale de la SNPC.

**Séverin Ibara
et Lucie Prisca Condhet**

EXPLOITATION DU FER DE NABEMBA-MBALAM

Le Congo et le Cameroun envisagent la construction de 510 km de chemin de fer

Un contrat de partenariat d'une valeur de 5400 milliards F CFA a été signé, le 2 mars au Cameroun, entre un consortium d'entreprises pour acter la construction de deux infrastructures économiques. Le contrat a été paraphé en présence du ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie, Pierre Oba, et de son homologue du Cameroun, Gabriel Dodo Ndoké.

Le projet d'exploitation conjointe du gisement de fer Nabemba-Mbalam entre le Congo et le Cameroun s'exécute à merveille. Dans le contrat, il avait été prévu la construction d'une ligne de chemin de fer et d'un port minéralier dans la partie camerounaise, destiné à l'acheminement de la production. L'acte qui vient d'être posé officialise désormais la mise en œuvre de ces deux infrastructures économiques majeures.

Le premier projet concerne la construction d'une voie doublement ferrée, longue de 510 km, allant du mont Nabemba dans le district de Souanké, département de la Sangha, au nord du Congo, au terminal minéralier multimodal de Kribi, au Cameroun. Le projet prévoit aussi la construction d'un rail de déchargement des wagons ; un chantier de ravitaillement et d'entretien des voies dans le terminal ; une gare de triage principale avec des installations d'exploitation et de maintenance.

De même, il est prévu la construction d'un système de communication, de contrôle et de signalisa-



Le ministre d'Etat Pierre Oba et son homologue du Cameroun échangeant les paraphes/DR

tion des trains de haut standard ; d'une route d'accès ferroviaire ainsi qu'une infrastructure d'exploitation et de maintenance. Ladite voie ferrée permettra d'acheminer la production vers le port. Ensuite, il sera construit le port de Kribi, un terminal portuaire en eau profonde situé au sud du Cameroun qui servira d'évacuer la production vers l'étranger. Les

travaux proprement dits consisteront notamment à la construction d'un quai au standing international. Ils s'exécuteront sur une superficie d'environ 400 hectares, comprenant, entre autres, un poste d'amarrage principal et une plateforme de déchargement et de déchargement de vraciers d'une capacité moyenne de 170 000 tonnes. Il y sera érigé aussi

un canal dragué ; un bassin de manœuvre pour l'accostage et le déchargement des navires. Le coût global pour la mise en œuvre de ces deux projets est évalué à 5 400 milliards FCFA, entièrement financés par un consortium d'entreprises.

Pour le suivi de la mise en œuvre du projet, les deux parties ont mis en place une plateforme chargée

de coordonner l'opérationnalisation du processus.

« Conscientes du rôle prépondérant des infrastructures ferroviaires et portuaires pour l'entrée en exploitation des gisements de fer de Mont Nabemba et de Mbalam, les deux parties se sont félicitées des avancées significatives accomplies dans la réalisation des dites infrastructures. Et pour un meilleur suivi des activités du projet, les deux parties ont mis sur pied une instance paritaire devant coordonner les activités du projet. Elles ont pris l'engagement d'accélérer le processus », relève le communiqué final sanctionnant les travaux.

Pour le ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie, Pierre Oba, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, tient à l'aboutissement heureux de ce projet qu'il estime intégrateur, car il profite aux deux Etats.

Le gisement de fer Nabemba-Mbalam a une capacité de production estimée à environ 35 millions de tonnes par an, exploitable sur plusieurs années.

Firmin Oyé

ASSAINISSEMENT

La mairie de Brazzaville plaide pour le rallongement du projet Durquap

Le président du Conseil départemental et municipal, maire de la ville de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, s'est entretenu le 4 mars avec une délégation de la Banque mondiale. Ils ont fait le point de quelques projets réalisés dans le domaine de l'assainissement, dont le projet de Développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap) pour lequel le maire de Brazzaville a souhaité son renouvellement, au regard de son impact social.

Pendant plus d'une heure, Dieudonné Bantsimba et les responsables de la Banque mondiale ont fait l'état des lieux de quelques projets réalisés en commun. Au nombre de ceux-ci, figure au premier plan le projet Durquap dont le maire de Brazzaville a jugé significatif son impact social, avec la restructuration des quartiers précaires de Sukissa à Ouenzé et Mokondzi-Ngouaka à Makélékélé. Ce faisant, il a plaidé auprès de l'institution de Bretton Woods pour que le projet Durquap qui tend vers sa fin soit renouvelé avec un budget plus conséquent pouvant permettre de réaliser d'autres projets importants que les premiers. « Le projet Durquap que nous portons à cœur tend à sa fin. Il nous a permis de réaliser un projet important sur l'aménagement des quartiers précaires à Brazzaville et à Pointe-Noire. Compte tenu de son impact social, nous



Dieudonné Bantsimba s'entretenant avec la délégation de la Banque mondiale/Adiac

souhaitons qu'il soit réactualisé afin que d'autres quartiers précaires soient eux aussi modernisés au profit de notre population », a indiqué Dieudonné

Bantsimba. La Banque mondiale a salué la proposition du président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville et promis d'examiner le dossier afin

qu'une seconde tranche du projet soit actée.

« Nous venons de Washington rencontrer le maire pour nous enquérir de la situation

de l'urbanisation de la ville de Brazzaville. Ayant des projets en cours, nous avons étudié les modalités de leur achèvement. Nous avons parlé du Durquap, projet pilote pour lequel nous sommes satisfaits pour son impact social et comptons le renouveler à travers un autre projet que nous allons définir ensemble, en tenant compte des besoins de la population », a précisé le directeur régional et du développement durable de la Banque mondiale, pour l'Afrique de l'ouest et du centre, Siméon Ehoui.

De son côté, Dieudonné Bantsimba a souhaité aussi que la Banque mondiale finance d'autres projets dans l'assainissement, l'eau et l'électricité, dans la gestion des déchets solides et liquides mais aussi dans la formation des jeunes afin de promouvoir leur insertion sociale.

F.O.

AFRIQUE

Les économies les plus diversifiées ont le mieux résisté à la crise

L'Agence française de développement (AFD) vient de publier l'ouvrage intitulé « L'économie africaine 2022 » qui met en lumière les grandes tendances macroéconomiques de l'Afrique post-covid. Son directeur du département Afrique, Christian Yoka, explique le contenu de ce livre.

La crise covid-19 a été exceptionnelle par son ampleur, selon le directeur Afrique de l'AFD, Christian Yoka, et le coup d'arrêt qu'elle a porté à la croissance que connaissait le continent ces vingt dernières années. En 2021, l'Afrique a renoué avec la croissance et le produit intérieur brut a dépassé son rythme de progression d'avant-crise (3,6 % contre 3,2 % en 2019). Une reprise assez robuste, selon lui, en raison de la conjoncture internationale. Tout cela à la faveur de la dynamique observée en Chine, avec une forte demande autour des matières premières (pétrole ou les métaux précieux). Autre point positif : une trentaine de pays africains a pu bénéficier de la poursuite de l'appui des bailleurs de fonds, redonnant de l'espace fiscal à certains pays qui ont pu faire 1,8 milliard de dollars d'économie. Ce qui est encourageant, mais des nuances sont à apporter, a souligné Christian Yoka. Car, si la reprise est réelle, elle est moitié moins forte que dans les autres pays. La croissance mondiale se situe entre 5 % et 7,5 %, alors qu'en

Afrique, elle est comprise entre 2,5 % et 3 %. La vigilance est de mise, obligeant le Fonds monétaire international à revoir à la baisse les perspectives de croissance pour 2022. « C'est inquiétant car avec la crise sanitaire, le nombre de personnes qui ont basculé dans la pauvreté a augmenté - plus de 33 millions de personnes en Afrique. Si cette perspective de moindre reprise devait perdurer, on peut craindre des effets sur le niveau de personnes continuant à vivre dans l'extrême pauvreté. Les perspectives comportent une grande part d'incertitude », a expliqué Christian Yoka.

Quelques disparités économiques en Afrique

L'Afrique est un continent très hétérogène. En Afrique du Sud ou au Maghreb, le niveau de vie est en moyenne trois fois plus élevé qu'en Afrique de l'ouest. Des disparités existent selon la spécialisation des économies. L'Afrique centrale et australe est très dépendante des matières premières extractives.

En Afrique de l'est ou du nord, on trouve des économies bien plus diversifiées et moins dépendantes des ressources naturelles. Cinq des dix pays représentant en poids 40 % de l'économie du continent (l'Afrique du Sud, l'Angola, le Nigeria, le Ghana et l'Algérie) tirent près de 80 % de leurs richesses à partir de leurs exportations liées aux matières premières extractives. D'autres pays ont des revenus qui reposent surtout sur le tourisme, comme la Tanzanie ou l'île Maurice. Lorsqu'on prend ces deux catégories de pays, on voit qu'ils sont soit extrêmement vulnérables aux variations des cours des matières premières, soit très dépendants aux mesures mises en place du fait de la crise covid. Les pays dont les économies sont les plus diversifiées sont ceux qui ont le mieux résisté à cette crise.

« Depuis environ dix ans, presque tous les pays africains affichent des signes de progrès économique avec des taux de croissance entre 5 % et 9 %, mais sans grand effet sur la réduction de la pauvreté qui (...) touche

majoritairement les jeunes et les femmes », peut-on lire dans l'ouvrage. Mais, ce phénomène n'est pas propre à l'Afrique, indique Christian Yoka. Il note, cependant, une augmentation de l'indice de développement humain partout en Afrique. Il appelle aussi à prendre en compte la dynamique démographique qui vient absorber une grande partie de la richesse produite.

Des pistes pour réduire la pauvreté

Christian Yoka plaide en faveur des politiques publiques beaucoup plus inclusives, et faire en sorte que les personnes et les zones géographiques les plus vulnérables fassent partie des projets. Une grande partie des économies des pays d'Afrique est dominée par l'agriculture, avec une population essentiellement rurale. « Il est indispensable de s'assurer que les politiques travaillent à un développement équilibré des territoires afin que les personnes qui vivent dans les lieux les plus reculés puissent également être

concernées par les politiques. Il faut aussi développer des politiques de filets sociaux pour toucher cette population, et notamment les jeunes et les femmes », souligne-t-il.

Les DTS au cœur des discussions UE-UA

Les Droits de tirage spéciaux (DTS) sont au cœur des discussions Union européenne (UE)-Union africaine (UA) depuis le sommet sur le financement des économies africaines. Christian Yoka a salué la décision d'augmenter les DTS. Cela représente 650 milliards de dollars. Les pays africains n'ont reçu que 33 milliards de dollars. La France a plaidé pour qu'une plus grande partie de cette allocation puisse bénéficier aux pays africains. « Notre pays est disposé à donner une partie de son allocation et plaide pour que d'autres pays riches fassent de même, dans la mesure où ils en ont moins besoin que les pays pauvres », a déclaré Christian Yoka.

Noël Ndong

COVID-19

L'OMS recommande la pilule de Merck sous conditions

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande la pilule anti-covid de l'Américain Merck (MSD) pour les patients atteints de symptômes légers.

Le traitement, nommé molnupiravir, est un antiviral qui doit être administré rapidement après l'apparition des symptômes, et pris durant cinq jours afin d'empêcher le virus de se répliquer. Il est recommandé pour les patients atteints de covid-19 non sévère qui présentent le risque le plus élevé d'hospitalisation, c'est-à-dire les non-vaccinés, les personnes âgées, les immunodéprimés ou les personnes qui souffrent de maladies chroniques. En revanche, les patients jeunes et en bonne santé, y compris les enfants, et les femmes enceintes et allaitantes ne devraient pas prendre le traitement. Les experts internationaux de l'OMS recommandent également un traitement combinant les anticorps monoclonaux de Regeneron (casirivimab et imdevimab) uniquement aux personnes dont il est confirmé qu'elles n'ont pas été contaminées par le variant Omicron. En effet, ces anticorps se sont révélés inefficaces contre le variant.

Le molnupiravir est, lui, la seule pilule anti-covid avec le Paxlovid de l'américain Pfizer. Mais le traitement de Merck suscite plus d'inquiétudes que ce dernier en matière d'effets secondaires. L'Agence américaine du médicament ne l'a, par exemple, pas autorisé pour les moins de 18 ans car il pourrait toucher le développement osseux et des cartilages.

Repères

° Impact important sur la santé mentale. Mal-être, fatigue... la santé mentale est une des grandes victimes de la pandémie de covid, avec un bond de plus de 25% des cas d'anxiété et de dépression dans le monde, estime l'OMS. Dans un nouveau mémoire sur le sujet, l'organisation indique aussi que la crise sanitaire a dans de nombreux cas considérablement entravé l'accès aux services de santé mentale et suscité des inquiétudes quant à l'augmentation des comportements suicidaires.

° Près de six millions de morts. La pandémie a fait officiellement au moins 5 962 297 morts dans le monde depuis fin décembre 2019, sur plus de 436 millions de contaminations confirmées. Les États-Unis sont le pays ayant enregistré le plus de décès (956 440), devant le Brésil (650 578), l'Inde (514 246) et la Russie (353 230). Le bilan de la pandémie pourrait être deux à trois fois plus élevé que celui qui est officiellement établi.

D'après AFP

COMMÉMORATION

Le gouvernement honore les victimes du 4 mars

Comme de coutume, le gouvernement s'est souvenu le 4 mars de tous ceux qui reposent pour l'éternité au cimetière public du Centre-ville de Brazzaville, suite aux explosions du camp militaire de Mpila en 2012.



Le ministre Josué Rodrigue Nguonimba déposant la gerbe de fleurs/DR

Pour cette énième fois, c'est le ministre en charge de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Josué Rodrigue Nguonimba, qui a accompli le devoir de mémoire au nom du gouvernement. Ainsi, en présence du maire de la ville, Dieudonné Bantimba, de plusieurs administrateurs maires et des autorités nationales, il a déposé une gerbe de fleurs au pied

de la stèle érigée en mémoire des morts, au cimetière du centre-ville. « C'est un jour inoubliable. Chacun de nous a perdu des parents. C'est un jour inédit, dix ans après, nous continuons de vivre ce souvenir, et je pense que comme nous, comme vous, tous les citoyens, nous sommes en pleine période de méditation », a souligné le ministre

Josué Rodrigue Nguonimba, après le dépôt de la gerbe de fleurs.

L'administrateur maire de Talangai s'est dit confiant de l'aboutissement du processus en ce qui concerne la prise en charge de certaines victimes. « L'Etat est conscient de ses responsabilités et les choses se font par palier, parce que vous connaissez la conjoncture économique et financière que traverse notre pays », a expliqué Privat Frédéric Ndeké. Il a indiqué que cela a toujours été un sentiment de douleur, parce que la République a perdu ses enfants de manière imprévisible à cause de ce drame.

Plusieurs Brazzavillois ont fait aussi le déplacement du centre-ville pour rendre hommage à leurs parents inhumés sur ce site.

Guillaume Ondze



PROGRAMME D'ENTREPRENEURIAT DE
LA FONDATION TONY ELUMELU 2022

OBTENEZ UNE SUBVENTION DE

\$ 5000

EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Pour plus d'information, vous pouvez nous contacter sur

 au +242 06 408 88 88, par le site web de la FAE :

www.faeafrika.org ou sur nos réseaux sociaux

     **Fondation Africaine pour l'Education**

Pour postulez aller
 sur : tefconnect.net
 ou scannez le code QR



Inscription
 ouverte du
1^{er} Jan - 31 Mar



MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES
 ENTREPRISES, DE L'ARTISANAT
 ET DU SECTEUR INFORMEL



THE TONY ELUMELU
 FOUNDATION



LIBYE

L'ONU propose une médiation pour faciliter la tenue d'élections

La représentante de l'ONU en Libye a proposé vendredi une médiation entre les camps rivaux pour faciliter la tenue d'élections, dont le report en décembre a aggravé les divisions dans le pays, désormais doté de deux gouvernements concurrents.

Pour essayer de rapprocher les parties, l'Américaine Stephanie Williams, conseillère spéciale du secrétaire général de l'ONU en Libye, a proposé la mise en place d'un comité réunissant des représentants de deux instances rivales : la Chambre des représentants qui siège à Tobrouk dans l'Est du pays, et le Haut Conseil d'Etat, basé à Tripoli et qui fait office de Sénat. Un nouveau cabinet désigné par le Parlement et dirigé par Fathi Bachagha est en concurrence avec le cabinet issu des accords politiques parrainés par l'ONU, dirigé par Abdelhamid Dbeibah qui refuse de céder le pouvoir.

« Hier soir, j'ai envoyé des lettres aux dirigeants de la Chambre des représentants et du Haut Conseil d'Etat les invitant à nommer six délégués de chaque chambre pour former un comité mixte afin d'élaborer un cadre constitutionnel consensuel », a indiqué vendredi Stephanie Williams. Ce cadre constitutionnel devrait régir les futures élections - présidentielle et législatives - que l'ONU souhaite voir se tenir le plus rapidement possible, après le report du double scrutin qui était prévu en décembre. Elle a proposé que ce comité se réunisse à partir du 15 mars pour se pencher pendant 14 jours sur ce cadre constitutionnel.

« La solution à la crise libyenne ne réside pas dans la formation d'administrations rivales ou dans des transitions perpétuelles », a affirmé l'émissaire onusienne. Elle a invité le Parlement et le Haut Conseil d'Etat à agir « de bonne foi » et à œuvrer de manière « constructive pour avancer vers des élections, dans l'intérêt des 2,8 millions de Libyens qui se sont inscrits pour voter ».

Le président du Haut Conseil d'Etat, Khaled el-Mechri, a salué cette offre de médiation. « Nous serons au rendez-vous pour répondre à la volonté des Libyens d'aller aux élections », a-t-il écrit sur sa page Facebook en précisant que le rôle de la mission de l'ONU se limitera à parrainer l'action du comité des deux chambres sans s'y ingérer. La Libye n'a plus de Constitution depuis sa suppression par Kadhafi à son arrivée au pouvoir en 1969. Depuis 2011, le pays est régi par une déclaration constitutionnelle en attendant l'adoption d'une nouvelle loi fondamentale.

Fathi Bachagha et une partie de son équipe gouvernementale avaient prêté serment jeudi devant le Parlement à Tobrouk.

Fathi Bachagha avait accusé son rival de chercher à entraver la cérémonie de prestation de serment en suspendant le trafic aérien depuis Tripoli pour empêcher des membres du nouveau gouvernement de se rendre à Tobrouk et en faisant détenir trois d'entre eux par un groupe armé loyal. Deux de ces trois ministres ont été relâchés, ont indiqué vendredi des médias libyens.

D'après AFP

ETATS-UNIS/CONGO

Les deux pays renforcent leur coopération militaire

La générale de brigade américaine Aida T. Borrás s'est entretenue, le 4 mars à Brazzaville, avec le ministre congolais de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, et le chef d'état-major général des Forces armées congolaises, le général Guy Blanchard Okoi.



Aida T. Borrás posant avec Guy Blanchard Okoi, des officiers congolais et américains./DR

Les trois personnalités ont échangé sur des progrès enregistrés dans le cadre de la coopération militaire entre les Etats-Unis et le Congo, des défis pour la sécurité régionale et des besoins de formation des Forces armées congolaises.

« Je suis très reconnaissante pour l'hospitalité dont le ministre de la Défense et

le peuple congolais ont fait montre. Je suis impressionnée par le professionnalisme des Forces armées congolaises. Nous avons discuté des opportunités de travailler ensemble sur des intérêts communs en matière de sécurité, et j'ai hâte de continuer nos échanges sur ce sujet », a déclaré la générale Borrás.

En effet, l'armée américaine est dévouée à sa relation de longue date avec les Forces armées congolaises et maintient un dialogue constant entre les autorités militaires des deux pays pour améliorer les programmes conjoints de coopération en matière de sécurité et des exercices militaires régionaux. Ces programmes et exercices ont fait leurs preuves en faveur de l'amélioration de l'interopérabilité pour faire face aux problèmes de sécurité régionale.

Aida T. Borrás est la commandante générale adjointe du Commandement de l'armée de terre des Etats-Unis, rattaché au Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique, basé en Europe.

Yvette Reine Nzaba

« Je suis très reconnaissante pour l'hospitalité dont le ministre de la Défense et le peuple congolais ont fait montre. Je suis impressionnée par le professionnalisme des Forces armées congolaises. Nous avons discuté des opportunités de travailler ensemble sur des intérêts communs en matière de sécurité, et j'ai hâte de continuer nos échanges sur ce sujet »

IN MEMORIAM

4 février 2021-4 février 2022, voici jour pour jour une année et un mois que notre cher frère, père, oncle et ami,



Wilfrid Aubrey Locko Siassa alias « Sissi » nous quittait en Italie, sa deuxième patrie.

La famille et ses amis prient tous ceux qui l'ont connu au Congo, en Italie et en France d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Aubrey ! tu seras à jamais gravé dans nos cœurs. De l'au-delà, intercède pour nous auprès du Seigneur pour l'unité de la famille.



**OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**

après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les

JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

GUERRE EN UKRAINE

Kinshasa s'inquiète des effets sur les marchés internationaux

Le gouvernement a décidé d'instaurer un monitoring des impacts de la crise politico-militaire en Ukraine sur l'économie nationale. Les opérations en cours perturbent dangereusement les efforts de reprise post-covid.

A l'invitation du Premier ministre, Sama Lukonde, le Comité de conjoncture économique a tenu une importante réunion, le 2 mars, pour évaluer la situation nationale et internationale au cours de la période allant du 9 au 28 février. L'épineuse problématique de la crise en Ukraine, déclenchée depuis le 21 février par la Russie, a fait l'objet d'une attention particulière des membres du comité. Il y a bien une crainte que les répercussions de la guerre russo-ukrainienne se fassent ressentir également en République démocratique du Congo. En effet, les opérations militaires ont un impact sur les marchés internationaux, notamment en ce qui concerne les prix des produits énergétiques.

Perturbation de la reprise post-covid

Dans un contexte exception-

nel, l'émergence des opérations militaires perturbe les efforts en cours. En effet, met en garde le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, l'impact sur les marchés internationaux concerne un domaine aussi stratégique que les cours des produits énergétiques, dont le pétrole, les métaux précieux et les marchés financiers. Sur ce dernier point, l'argentier national note avec inquiétude la clôture en négatif de toutes les principales places boursières à la fin du mois de février.

Pour Kinshasa, la hausse des prix des produits énergétiques entraînera à coup sûr des conséquences douloureuses sur l'économie congolaise. Il est inutile de rappeler, par exemple, que Kinshasa importe l'intégralité de son pétrole. Face à cette situation exceptionnelle, beaucoup d'analystes appuient les efforts du gouvernement pour

contrôler l'impact de la hausse. Toutefois, les perspectives ne sont pas totalement sombres. « On a noté que concernant les matières premières, les autres produits miniers, le Congo pourrait bénéficier d'une bonne tenue des cours, y compris dans le contexte actuel de crise en Ukraine », indique-t-on. D'où l'idée qui a germé de mettre en place un monitoring performant dans le cadre du suivi de tous les impacts possibles de cette crise en Ukraine sur l'économie congolaise. Il s'agit d'apporter de bonnes réponses aux problèmes qui se posent. Pour le reste, le gouvernement se félicite de la bonne évolution des paramètres du cadre macro-économique en République démocratique du Congo. Il y a bien une stabilité du marché des biens et services, ainsi que du marché monétaire.

Laurent Essolomwa

ENTREPRENEURIAT

La sous-traitance désormais réservée aux entreprises à capitaux congolais

Le ministre d'État chargé de l'Entrepreneuriat, des Petites et moyennes entreprises (PME), Eustache Muhanzi, a assuré que la disposition contenue dans la loi en la matière sera de stricte application sur toute l'étendue du territoire national.

Lors d'une journée d'échanges organisée le 4 mars à Kananga, dans le Kasai central, avec les opérateurs économiques congolais, dans le cadre de la sensibilisation de la population à la loi de la sous-traitance dans le secteur privé, le ministre d'Etat chargé de l'Entrepreneuriat et des PME, Eustache Muhanzi, a indiqué que « désormais la sous-traitance est réservée aux entreprises à capitaux congolais ». A l'en croire, seules les PME sont appelées à exercer la sous-traitance pour favoriser l'entrepreneuriat et le développement du pays.

Relevant les contours de cette loi sur la sous-traitance, le ministre Muhanzi a souligné que la loi n°17/001 du 8 février 2017 fixant les règles applicables à la sous-traitance dans le secteur privé vise à permettre l'accès aux marchés par les PME congolaises.

A en croire radiookapi.net qui a relayé cette information, le directeur général de l'Autorité de régulation de la sous-traitance, Kalej Nkand, a promis de passer au contrôle, après cette étape de sensibilisation. Il a voulu ainsi apaiser les opérateurs congolais qui ont exprimé leurs inquiétudes sur l'application de cette loi. Après Kananga, note la source, le ministre d'Etat en charge de l'Entrepreneuriat et des PME s'est rendu à Mbuji-Mayi, chef-lieu de la province du Kasai oriental, pour cette même activité. Selon cette loi, toute entreprise est libre de sous-traiter dans le secteur de ses activités. Mais cette activité de sous-traitance est réservée aux entreprises à capitaux congolais promues par les Congolais, quelle que soit leur forme juridique, dont le siège social est situé sur le territoire national.

Lucien Dianzenza



**MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque
chantier



Assurance voyage

**PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES**

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO



CIRCULATION ROUTIÈRE

La Société technique de sécurité congolaise inaugurée à Kinshasa

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a inauguré, le 4 mars, les installations de la Société technique de sécurité congolaise (STC), spécialisée dans le contrôle technique des motos ainsi que la fabrication des plaques d'immatriculation sécurisées de motos et des cartes roses.

La ville capitale vient ainsi de baliser la voie pour l'assainissement du secteur de transport par motos, qui connaît beaucoup d'accidents en République démocratique du Congo (RDC). « Il s'agit d'un partenariat entre la ville de Kinshasa et la TSC en vue de pallier la sécurité des personnes et de leurs biens liée à l'identification et aux renseignements des motos par la mise en service des plaques d'immatriculation sécurisées de motos et de cartes roses », a expliqué le chef de l'exécutif provincial, dans son allocution.

Il est noté que dans les installations de TSC se trouve aussi un Centre de contrôle technique pour motos. A ce jour, a fait savoir Gentiny Ngobila, la sécurité et le contrôle technique des motos font partie intégrante des préoccupations majeures auxquelles l'exécutif provincial de Kinshasa doit apporter des solutions durables, gage de sécurité de la population kinoise qui de plus en plus utilise la moto comme l'un des moyens de transport en commun. Pour le gou-



verneur de la ville-province, ce partenariat offre également l'avantage de la création de l'emploi localement, parce qu'il va utiliser la main d'œuvre locale.

Faire de Kinshasa une ville sûre

Le partenariat avec la société TSC, selon le gouverneur Gentiny Ngobila Mbaka, poursuit l'objectif clair de faire de Kinshasa une ville

plus habitable, plus sécurisée et plus sûre, où les accidents causés par les motos seront sensiblement réduits. « Toute moto sera retraçable par des renseignements fiables à travers un logiciel plus performant en vue d'authentifier la carte rose dans l'optique de faciliter aux éléments de la police routière, la recherche de la plaque d'immatriculation, soit par le numéro

de la plaque, soit par le numéro du châssis, soit par le numéro de moteur; soit encore par le nom du propriétaire physique ou moral », a expliqué l'autorité urbaine.

Le gouverneur a, par ailleurs, appelé les Kinois au sens patriotique et au civisme en s'acquittant de leurs obligations citoyennes. Il attend de ses administrés de se procurer des documents utiles

et nécessaires pour circuler dans la ville, afin « d'assurer la sécurité des conducteurs, des usagers et des propriétaires des motos ». Gentiny Ngobila Mbaka a remercié le partenaire TSC pour l'expertise qu'il mettra à la disposition de la ville-province.

Notons qu'il ne se passe pas un jour dans la capitale congolaise sans que l'on enregistre un accident de circulation lié, très souvent, à la mauvaise conduite des motocyclistes. La plupart des cas, lorsque le motocycliste n'est pas personnellement touché ni son engin endommagé, celui-ci prend la fuite parce que non identifiable dans le tas. Avec une plaque d'immatriculation, l'identification sera facile et cela persuaderait les motocyclistes à changer leur attitude dans la chaussée.

Des personnalités présentes à cette cérémonie, parmi lesquelles l'ambassadeur du royaume d'Espagne en République démocratique du Congo et le président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa ont, à la fin, visité les installations de TSC.

Lucien Dianzenza

MOIS DE LA FEMME

Une campagne de dépistage du cancer du col de l'utérus

La campagne de dépistage du cancer a été annoncée par le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani, lors de son adresse à l'occasion de la célébration, le 4 mars, de la Journée mondiale de sensibilisation sur le papillomavirus humain. Elle s'inscrit dans le cadre de la couverture sanitaire universelle, conformément à la vision du président de la République, Félix Tshisekedi.

« En ce mois de mars dédié à la femme, le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention, en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers évoluant dans la lutte contre le cancer, s'engage à organiser une campagne de dépistage de masse du cancer du col de l'utérus chez au moins cinq mille femmes, à assurer le traitement médical, chirurgical et la radiothérapie des cas qui seront diagnostiqués », a indiqué le ministre Jean-Jacques Mbungani.

Cette campagne, a-t-il fait savoir, permettra non seulement le dépistage du cancer du col de l'uté-

rus, mais aussi le phénotypage des papillomavirus prévalents afin de commander, dans les jours à venir, le vaccin correspondant et lutter efficacement contre cette maladie. A l'en croire, les infections à papillomavirus humains sont sexuellement transmissibles, asymptomatiques et à l'origine de plusieurs maladies, allant des simples condylomes à plusieurs types de cancers, notamment: le cancer du col de l'utérus; de la vulve, l'orifice du rectum, l'appareil génital masculin, de la sphère oropharyngée et des lésions précancéreuses de haut grade. Il en existe plus de deux cents serotypes connus à ce jour, dont neuf

sont à haut risque oncogènes. Ces virus, a poursuivi le ministre de la Santé, sont responsables de presque 100% du cancer du col de l'utérus. Dans le monde, ce cancer occupe le 4^e rang chez la femme en termes de prévalence. En République démocratique du Congo (RDC), il vient en première position de tous les cancers confondus. Pour Jean-Jacques Mbungani, cette différence se justifie par l'introduction systématique des vaccins contre les papillomavirus humains dans les pays développés chez les jeunes filles et garçons avant l'âge de l'activité sexuelle active, soit entre 11 et 14 ans. « Ceci a permis à ces pays

développés de fixer une nouvelle cible, celle de l'éradication du cancer du col de l'utérus d'ici 2030 », a-t-il relevé.

Des stratégies de lutte

Bien que le cancer du col de l'utérus occupe la première place de tous les cancers en RDC, le ministre de la Santé a indiqué qu'il reste celui qui est facilement évitable, dépistable. « Diagnostiqué tôt, la prise en charge n'est pas complexe », a-t-il indiqué. S'alignant sur les recommandations sanitaires internationales, le patron de la Santé en RDC fournit des efforts pour lutter contre ce fléau.

Il y a lieu de citer les esquisses de travaux conjoints entre le Centre national de lutte contre le cancer et le Programme élargi de vaccination initiés pour l'introduction du vaccin contre le HPV en RDC. Le Centre national de lutte contre le cancer s'active à mettre en place un programme régulier et pérenne de dépistage du cancer du col de l'utérus. Notons que plusieurs commandes de médicaments anticancéreux et autres solutions thérapeutiques sont passées par le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention en vue d'assurer un approvisionnement ininterrompu.

Blandine Lusimana

DOSSIER MATUTALA

Bras de fer entre Mazembe et la Fécofa

Pour l'exécution de l'arrêt rendu par le Tribunal arbitral du sport sur le dossier du joueur Zao Matutala, la Fédération congolaise de football association (Fécofa) a enjoint la Ligue nationale de football (Linafoot) de sommer le Tout-Puissant Mazembe de restituer le trophée de champion de la 26^e édition du championnat national.

L'affaire défraie la chronique sportive. Le trophée de la 26^e édition du championnat national de football doit être transmis à l'AS V.Club. La Linafoot a même imposé un délai de quinze jours au club dirigé par Moïse Katumbi.

Mais la direction du club de Lubumbashi n'entend pas restituer le trophée ainsi que la cagnotte financière offerte par le sponsor, la société des télécoms Vodacom au champion du Congo (cent mille dollars américains). Le manager de Mazembe, Frédéric Kitengie, l'a affirmé, se réservant même le droit de poursuivre la



Mazembe sommé de restituer le trophée de champion du Congo 2021/DR

Fécofa auprès des instances judiciaires de la Fédération internationale de football association. « Mazembe ne peut pas remettre le trophée pour une raison toute simple. Pour remettre le trophée, il faut qu'il y ait une procédure que la Fécofa doit suivre », a insisté le manager des Corbeaux. L'on s'attend certainement à des sanctions de la part de la Fécofa et de la Linafoot si Mazembe persiste à ne pas restituer le trophée, les médailles et la cagnotte de vainqueur de la 26^e édition du championnat national de football.

Martin Enyimo

GOSPEL

Sortie mondiale de l'album «Misato»

Disponible sur les plateformes de téléchargement en ligne le 3 mars, l'opus de Daddy Mayuma, alias Neveu national, comporte douze titres. Il s'agit-là de sa deuxième œuvre personnelle mise sur le marché treize ans après la première, «Assassin».

«Misato» fait référence à deux réalités chrétiennes et revêt ainsi un double sens. « Je chante Dieu et le présente tel qu'il est, Père-fils-esprit, trois personnes en Dieu : la Trinité. Je recommence avec la musique après treize ans de pause sur révélation du seigneur, cette reprise est une sorte de résurrection. Je fais le lien avec la résurrection de Jésus-Christ intervenue trois jours après sa mort. «Misato», trois en français, renvoie à ces deux vérités bibliques partagées dans la foi chrétienne », a expliqué Daddy Mayuma, alias Neveu national, au Courrier de Kinshasa.

« Il s'agit d'un album évangélique que j'ai réalisé parce qu'à la base, je suis artiste musicien chrétien. C'est un album que j'ai sorti d'abord en ligne, les CD viendront après. Sur l'ensemble, il y a eu quatre featurings avec quatre artistes de Kinshasa qui ne sont pas forcément connus du grand public, ne jouissent pas encore d'une grande notoriété », nous a-t-il confié, ajoutant: « Je les ai choisis, eux, parce qu'ils font partie de mon histoire



Jean-Claude Daddy Mayuma, alias Neveu national/DR

». Ainsi donc, comme bien lui a pris de le souligner, Daddy Mayuma, qui a bâti sa notoriété comme humoriste et dans la peau du sympathique et amusant Neveu national, évoluait autrefois dans l'univers évangélique, à travers le gospel. Et donc, à ce titre, le nouvel opus n'est pas sa première œuvre. « «Misato» est mon premier

album sorti à l'échelle internationale mais le second sur le marché congolais. Du temps où j'habitais Matabidi, j'avais réalisé un opus évangélique intitulé «Assassin». Du reste, c'est dans l'intention de le finaliser, procéder à la duplication des DVD que je suis venu à Kinshasa. C'est à cette occasion que j'ai été embauché à

B-One et me suis lancé dans les médias », a-t-il indiqué.

Une croix sur l'humour

En effet, d'aucuns connaissent le chanteur sous son fameux pseudonyme Neveu national qui lui a permis de se familiariser presque tout de suite au grand public. C'est sous son profil d'humoriste et animateur TV révélé à la fois sur le petit écran et à la radio animant l'émission «Zappe pas ton neveu» qu'il impose un nouveau concept qui accroche sur les antennes et les ondes de B-One. Remarquable succès à l'antenne vers la fin de la première décennie des années 2000, il a un humour décalé qui plaît entouré d'une équipe de choc, fait de jeunes humoristes talentueux, dont il est le cerveau-moteur. Mais ces trois dernières années, alors qu'entre-temps le Neveu national avait disparu du petit écran, l'on a vu qu'il faisait des apparitions dans les clips gospel. Présent parmi plusieurs chantres dans des œuvres collectives, notamment dans la reprise du célèbre cantique «Kembo na Yahwe» de feu Charles Mombaya, il s'y affiche sous son vrai nom, en l'occur-

rence Daddy Mayuma. Ces apparitions sont devenues de plus en plus régulières au fil du temps depuis.

Par ailleurs, Daddy Mayuma s'est résolu à mettre une croix sur l'humour, ceci explique la disparition de «Zappe pas ton neveu». « J'ai arrêté finalement avec l'humour en 2016 parce que mon tempérament, ma façon d'être ne colle pas avec l'humour congolais populaire tel qu'il se pratique », a-t-il expliqué. Néanmoins, a-t-il renchéri : « Je demeure animateur de soirées d'humour notamment mais estime que je ne serai jamais pleinement humoriste dans ce pays. Ce serait contradictoire avec ma vision des choses. Les émissions télés vont continuer, même qu'un nouveau concept arrive bientôt ». Aussi, quoiqu'il soit revenu à son premier amour, il a souligné : « Je suis toujours présentateur-animateur TV, j'ai gardé mon sens de l'humour pendant les émissions, mais dans la vraie vie, j'ai renoué avec l'évangélisation à travers le gospel ».

Nioni Masela

POÉSIE

Claria Béadzambé publie « Marchand de bonheur »

Publié aux éditions L'Harmattan Congo-Brazzaville, « Marchand de bonheur » est un recueil de poèmes de cinquante-six pages préfacé par Julien Makaya Ndzoundou. Il est disponible à la librairie Les Manguiers des Dépêches de Brazzaville.

Dans son recueil de poésie parfumé de lyrisme et constitué de deux parties, l'auteure chante l'amour dans ses différentes facettes et tente de dompter les mots pour dénoncer les maux qui, de toute évidence, souillent son environnement social et les sociétés mondialisées.

La première partie, intitulée « Chants patriotiques », est constituée de douze titres : Marchand de bonheur ; 4 mars 2012 ; Blase ; Lève-toi et marche ; Conscience citoyenne ; Lécole ; Biotope ; Drôle d'enfant ; Dos à la paresse ; Le travail ; Les plaintes d'un orphelin ; Ville prodige. Et la seconde, intitulée « Éros », est constituée de dix-huit textes : Sacré-Cœur ; Ami des temps infinis ; Mon amour ; Ma Rose ; Sacrée nature ! Amitié ; Amour ; Mère ; L'Enigme ; Les frères ennemis ; Souvenirs de grand-père ; La gloire du second temple ; Mon arbre ; La mer ; La rencontre ; Le soleil ; La lune ; Funeste oraison !

Parlant du choix de ce titre, l'auteure dit : « Si j'ai choisi ce titre *Marchand de bonheur*, c'est par rapport à ce que je suis devenue.

Aujourd'hui, on me connaît à travers le recueil de poèmes que j'ai écrit. Ça fait la joie de la famille. Car aujourd'hui, à travers ma personne, on peut parler de notre famille. Dès lors, je dirai que je suis une marchande de bonheur, la voix d'un peuple égorgé. Je deviens un patri-moine de la famille. » Quant aux symboles, si Claria Béadzambé a placé l'aigle sur la couverture de son ouvrage, c'est parce que il symbolise la vision, la façon de voir les choses à distance. « *De loin, je vois l'amour, le bonheur* », dit-elle.

Dans sa préface, Julien Makaya Ndzoundou fait observer que l'attachement affectif, l'amitié, la fraternité et l'appel à la conscience citoyenne constituent la trame de ce délicieux recueil de poèmes, livré à la communauté littéraire par Claria Béadzambé. L'auteure invite abondamment dans les différentes pièces de ce spicilège à l'amour dans ses différentes facettes... L'amour du prochain, l'amour de la patrie, l'amour de Dieu...

Le préfacier a écrit également que pour les peuples opprimés



et paupérisés, Claria Béadzambé souffle le vent du courage, de la résilience et de la sublimation, face aux épreuves douloureuses : « *Tu seras guéri demain/ Aujourd'hui dépourvu de biens. Tu seras riche et heureux demain/ Lève-toi et marche, enfant !* » (Lève-toi et marche). Lève-toi et libère-toi des chaînes de la servitude et de l'oppression. Ce cri fait écho à celui de Thomas Sankara dans son discours testamentaire, prononcé le 4 octobre 1984 à la tribune de l'Assemblée générale

de l'Organisation des nations unies : « *L'esclave qui n'est pas capable d'assumer sa révolte, ne mérite pas que l'on s'apitoie sur son sort.* »

Sur le message à adresser aux victimes des explosions survenues le 4 mars 2012 au camp du régiment des blindés de Mpila, à Brazzaville, le préfacier dit qu'à ce sujet, l'auteure extériorise ses affects dans un poème requiem titré « 4 mars 2012 » : « *Je te tiens pour criminel/ Impitoyablement tu as tué/ Sadiquement tu as*

détruit/ Ta douce matinée était trompeuse ». L'usure du temps n'a pas encore eu raison des émotions fortes et des souffrances intenses causées par l'apocalypse de Mpila. Claria Béadzambé l'exprime dans ce recueil, au nom de toutes les victimes... Mettre en scène la réalité douloureuse par la plume, dans le but de la transfigurer, de l'extérioriser... Une forme de psychothérapie par l'écriture... la substitution des larmes par l'encre.

Au-delà donc du lyrisme avec lequel l'auteure drague les mots pour lapider les maux, la poésie de Claria Béadzambé, dit le préfacier, est un appel au changement des mentalités, dans ce monde en dépravation. Ce monde balafé par le vice, transpercé par l'animosité, arrosé par le désamour, mutilé par la cupidité et fertilisé par la violence.

Née à Brazzaville en 1992, Claria Béadzambé prépare actuellement un master II de droit public à l'Université Marien-Ngouabi à Brazzaville. « *Marché de bonheur* » est son premier ouvrage rendu public.

Bruno Okokana

MUSIQUE

Elsa Fila présente son nouveau single « Commando »

L'opus produit par 203 Interactions, label d'Aly Moulady, a été récemment présenté par son auteur à Brazzaville, en présence des chroniqueurs de musique.

Après Paris, capitale française, et Pointe-Noire, capitale économique de la République du Congo, Elsa Fila et son producteur ont foulé le sol brazzavillois pour présenter la nouvelle chanson « Commando » déjà sur la toile, à la presse et au public de la capitale.

Parlant de sa venue à Brazzaville et de cet événement, Elsa Fila a reconnu le bien-fondé de ce déplacement. « *Ce voyage de Brazzaville était important pour moi. En tout cas, c'était important que je vienne me présenter à vous les journalistes, parce que c'est à vous de me porter au niveau de la population* », a-t-il avoué.

Très dansante, la chanson « Commando » est une reconnaissance, mieux une belle déclaration d'amour faite dans le style de raga love, raga pop. Après « Commando », Elsa Fila envisage de produire deux autres singles portant respectivement les titres de « Oh yes ! » et « Un pas de trop ».

Pour la petite histoire, la rencontre entre Aly Moulady (actuel producteur de Elsa Fila)



L'artiste Elsa Fila (au centre), le producteur Aly Moulady à gauche et la maîtresse de cérémonie à droite./DR

et la coqueluche de la musique congolaise remonte à 2005, pendant qu'elle officiait dans un cabaret, à Pointe-Noire. En 2015, elle sort son album « Princesse », en collaboration avec 203 Interactions d'Aly Moulady, un opus qui malheureusement a souffert d'un manque de promotion. Car, l'artiste musicienne Elsa Fila a du mal à concilier sa vie de cheffe d'entreprise et d'artiste-musicienne. En outre, pour des raisons de maternité,

elle s'était retirée momentanément de la scène, mais tout en maintenant son cabaret opérationnel, avant finalement de prendre la résolution de le fermer définitivement, en 2018. « *Les priorités de maternité prenaient place. C'était difficile de gérer une entreprise entre la France et ici. Je l'ai fermée parce qu'il y avait plus de couacs quand je n'étais pas là* », a-t-elle expliqué.

Trois ans après, c'est-à-dire le 24

août 2021, Elsa Fila est revenue en force avec le single « Dingue Dingue » grâce à l'appui du label 203 Interactions productions, suivi de « Commando » en décembre dernier, une chanson qui fait déjà parler d'elle sur les hits congolais ainsi qu'à l'échelle internationale avec des sonorités afro-mondiales. Sa maison de productions 203 Interactions a mis en jeu des moyens colossaux pour la promotion de cet opus.

Précisons que la chanteuse

ponténégrine, pur enfant de la rumba congolaise, a une vie artistique similaire à son existence, riche, variée et intense. Depuis la chorale Sacré cœur de Pointe-Noire, Elsa Fila va gravir les échelons de son chemin artistique. Des studios d'enregistrement en tant que choriste, des cabarets, Elsa Fila va élargir son répertoire et affirmer sa polyvalence. En 2007, elle va créer son propre cabaret « la Sanza » qui va devenir une référence dans la ville océane. Cette même année, son premier album dénommé « Surprise » va paraître. L'impact positif de cet album va lui permettre d'être retenue sur le projet « Terre sacrée 2 » en interprétant un titre. Elle va partager la vedette avec Papa Wemba, Madilu System, Sam Mangwana, Roga-Roga... vers la fin de l'année 2007.

Avec la levée des restrictions en ce qui concerne les salles de spectacles et le couvre-feu, l'artiste Elsa Fila pourra donner quelques productions scéniques dans les villes de la République du Congo.

B.Ok.

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

La modernisation du Centre technique d'Ignié prend forme

Le projet de modernisation du Centre technique du Congo a pris une autre dimension avec le lancement de l'éclairage et du système d'arrosage respectivement sur les terrains d'entraînement et de compétition tous couverts des pelouses synthétiques.

Le chantier lancé depuis près d'une vingtaine d'années par la Fédération internationale de football association (Fifa) a longtemps traîné faute d'approvisionnement d'eau sur le site. Ce pari est désormais gagné puisque les deux terrains sont désormais équipés d'un système d'arrosage moderne et d'un éclairage répondant aux normes de la Fifa et de la Confédération africaine de football (CAF). La délégation de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), conduite par son président Jean Guy Blaise Mayolas, a pu admirer la beauté de ces installations dans la nuit du 3 mars.

L'éclairage sur le terrain d'entraînement est de 500 lux et celui du terrain de compétition est de 12500 lux (éclairage UEFA selon les techniciens), mieux que celui du stade Alphonse-Massamba-Débat, à Brazzaville. Les travaux sont exécutés par la société Greenfields, basée en Hollande. Cet éclairage a une garantie de dix ans et le système d'arrosage possède également une garantie tout comme les nouvelles pelouses dont la garantie est de huit ans.

Au terme de la visite, le président de la Fécofoot s'est dit satisfait de l'avancement des travaux tout en insistant sur quelques réajustements de la lumière. « Nous sommes venus voir le premier travail qui a été fait. Nous avons fait quelques remarques sur la lumière. Elle frappe sur les joueurs. Pour le moment, nous sommes satisfaits du travail », a



Le président de la Fécofoot visitant le chantier/Adiac

commenté Jean Guy Blaise Mayolas. Les travaux sont encore en cours, a assuré Franklin Ngwese Ngabe, chef de projet. Selon lui, le chantier pourrait être livré d'ici à deux mois parce qu'il y a encore quelques travaux à réaliser, notamment la clôture autour du terrain, les bancs de touche et les autres travaux de finition.

« La Fédération a mis les moyens pour avoir ce travail de qualité. Les travaux sont en cours. Nous avons encore deux mois pour livrer définitivement le chantier. Pour le moment, les pelouses ne

sont pas encore prêtes. L'éclairage et l'arrosage sont prêts », a souligné le chef du projet. Il a, par ailleurs, suggéré que la Fécofoot soit dotée de son propre transformateur et son groupe électrogène pour assurer l'alimentation du centre technique en électricité.

Avec ce site, la formation devient une priorité

La vision du président de la Fécofoot, faut-il le rappeler, est de faire de ce centre comme Clairefontaine, en France, en y incluant aussi les

équipes des jeunes et des dames. Grâce à cette réalisation, l'instance qui gère le football nationale a décidé de mettre un accent particulier sur la formation. « Nous suivons ce dossier qui est pour nous une priorité parce qu'après les déboires de nos équipes nationales, nous avons pris l'option de la formation. Nous voulons avoir pour base la formation des jeunes et des dames sans oublier l'équipe seniors », a expliqué le président de la Fécofoot.

L'avancement des travaux donne espoir à la direction technique dans sa

mission d'assurer la détection des talents pour donner au football congolais une relève de qualité. « Ce projet a commencé lentement mais maintenant nous sommes à son aboutissement. Demain, avec ce que nous faisons comme détection, je crois que le football congolais sera dans de bonnes conditions. Nous allons préparer les enfants qui vont intégrer le centre technique d'Ignié », a commenté Gaston Tsangana, le directeur technique national. « Ce que nous voyons ici, c'est déjà bien parce qu'on a besoin des infrastructures pour développer le football des jeunes. Ce qui a été fait va aider le football congolais », a ajouté Paul Put, le sélectionneur national.

La prochaine étape, selon les dirigeants de la Fécofoot, consiste à ériger des gradins autour de ces deux terrains. Jean Guy Blaise Mayolas entend lancer un appel d'offres. La Fécofoot ambitionne également de construire des bâtiments pour des jeunes et des dames y compris l'hôtel des Diables rouges. « C'est important parce qu'aujourd'hui, nous avons les normes Fifa-CAF. Nous voulons en profiter pour avoir notre propre terrain de compétition pour que si les stades Alphonse-Massamba-Débat et Kintélé ne sont pas homologués, on pourra homologuer ce terrain pour abriter des matches », a indiqué Jean Guy Blaise Mayolas

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

AC Léopards de Dolisie champion de la mi-saison

La phase aller du championnat national direct Ligue 1 s'est achevée le 4 mars, au stade Alphonse-Massamba-Débat de Brazzaville. Le titre honorifique de champion de la mi-saison est revenu à l'Athlétic club Léopards de Dolisie.

Les Léopards de Dolisie affrontaient leur poursuivant immédiat, l'AS Otohô, en match remis de la 12e journée, décalé à cause de la participation de l'AS Otohô à la Coupe africaine de la confédération. Les deux équipes les plus régulières de cette saison ont fait jeu égal (1-1), maintenant l'AC Léopards dans son fauteuil de leader.

L'engagement pris par les deux équipes au cours de cette rencontre témoignait bien qu'elle n'était pas comme les autres. La meilleure attaque du championnat a été récompensée en premier, grâce notamment à son providentiel buteur, Kennedy Chadly. Le meilleur buteur de la compétition n'avait pas besoin de toucher beaucoup de ballons pour montrer ses qualités de renard de surface. Il s'est imposé dans les airs et a ouvert le score à la 53e mn pour l'AC Léopards. A force d'insister, Wilfrid Nkaya a fini par égaliser dans les ultimes secondes du temps additionnel.

Un partage de point qui laisse un goût amer aux Fauves du Niari. « Je regrette seulement que notre victoire a été volée parce que je n'aime pas parler des arbitres. J'ai suffisamment des problèmes tactiques à résoudre avec mes joueurs. Je laisse ceux qui sont chargés d'apprécier les arbitres de

voir ce qui est à améliorer. C'est un fait de jeu qui reste regrettable car l'AS Otohô ne méritait pas de revenir au score », a commenté Cyrille Donga, l'entraîneur des Fauves du Niari.

Les Léopards de Dolisie ont prouvé qu'il ont grandi mentalement et semblent prêts pour multiplier ce genre de rencontres. Après avoir battu les Diables noirs, ils étaient à une seconde prêts de rééditer le même exploit à Brazzaville face au représentant congolais en compétition africaine. C'est donc logique qu'ils terminent la première phase du championnat en tête avec 31 points, soit deux de plus que l'AS Otohô. Les Fauves du Niari ont pour bilan neuf matches gagnés contre quatre nuls. Ils possèdent la meilleure attaque avec vingt-six buts inscrits en treize matches contre six encaissés.

Leur entraîneur s'est dit satisfait de terminer à ce niveau. « Le premier objectif est atteint. Je me disais qu'à la phase aller, nous devrions avoir 30 points pour assurer déjà notre maintien au championnat d'élite. Le compte est bon, nous finissons premiers avec 31 points. On va repartir à la maison récupérer au maximum et préparer les enfants pour la seconde phase. Je suis parfaitement conscient que le plus dur reste à venir », a-t-il ajouté.



Kennedy Chadly balle aux pieds a encore fait parler de lui/Adiac

Le match a été d'un bon niveau et les deux équipes méritaient mieux. Les deux meilleures occasions de la première période étaient à mettre au crédit de l'AC Léopards. A la 44e mn, Kennedy Chadly, trop court, ne parvenait pas à dominer le centre de son coéquipier. Il fallait un sauvetage in extremis d'un défenseur de l'AS Otohô pour retarder l'ouverture du score. L'AS Otohô a aussi eu son temps fort avant d'être trahi par ses maladresses comme en témoigne la

reprise trop axiale de Kader Bidimbou qui a fait brillé Chansel Massa à la 60e mn. Dans les minutes qui suivaient, Wilfrid Nkaya manquait l'immanquable en plaçant le ballon à côté des buts vides.

« C'est notre maladie actuellement, on ne marque pas de buts. Le nul est équitable par rapport aux occasions manquées par les deux équipes. Sur le plan comptable, c'est un bon point à prendre face à une très bonne équipe qui

est première du championnat. Nous avons d'autres challenges, notamment la compétition africaine. C'est un match qui nous a aidés, nous avons besoin des Léopards en forme. Les Diables noirs, l'Etoile du Congo et d'autres équipes doivent faire leur retour au premier plan pour que le championnat soit d'un bon niveau », a souhaité Alou Badra Diallo, l'entraîneur de l'AS Otohô.

J.G.E.

HUMEUR

Et pourtant le conflit détruit

Qu'il soit interne ou externe, le conflit ne construit pas mais entraîne plutôt une grande destruction des acquis socio-économiques et socio-culturels. Le chanteur Casimir Zao l'avait bien signifié dans sa célèbre chanson « Ancien combattant », 'La guerre mondiale, ce n'est pas bon'.

Oui, le mbongui, le kandza, le mbalet et le holebet qui sont des espaces de concertation au Congo renvoient tous au dialogue car, c'est dans la concertation que des solutions aux problèmes même les plus fâcheux sont trouvées. Or, plus on s'éloigne les uns des autres, plus on diminue les probabilités des avancées sociales. Et cela ouvre la voie à la diffamation, au dénigrement, à la non acceptation de l'autre, bref à la mésentente.

Les vertus du dialogue sont nombreuses, à savoir le contact physique, le faire valoir argumentaire, l'écoute de l'autre... Ne dit-on pas que c'est dans le choc des arguments que se créent des avancées pour le bien-être social de la population dans son ensemble ? Pourquoi alors ne pas se créer une place au milieu des autres, entendu que quand les pensées s'associent, quelque chose de merveilleux pourrait en sortir et les goulots d'étranglement disparaîtront ?

La bagarre, par exemple, n'a jamais arrangé grand-chose. Imaginez deux chefs de services d'une entité donnée venir aux mains, quelle honte ! Et cela n'affectera non pas seulement leur dignité mais entamera également la crédibilité de l'administration.

Il a été constaté, au niveau familial, que des querelles répétées dans des foyers sont à l'origine des dislocations. Au nombre des problèmes évoqués en conseils de famille qui se déroulent chaque week-end dans nos villes, des divorces occasionnés par des bagarres intra-ménages.

Que dire au niveau musical ? La réalité actuelle dans notre pays est que trop d'ensembles musicaux traditionnels et tradi-modernes sont en train de perdre leur sève originelle à cause de ces artistes-musiciens 'va-t'en guerre' qui rejettent toute tentative de laver le linge sale en famille. Ils préfèrent le jusqu'aboutisme qui, en réalité, est rarement heureux.

La guerre n'arrange personne car quelle que soit la force des uns ou des autres, la victime ou des victimes ne sont que des humains. Or quand l'humanité perd un seul de ses fils, c'est une vraie régression sociale. Ce que les spécialistes des sciences sociales et humaines appellent par la « barbarie civilisationnelle », alors que le monde se veut progressif.

Ainsi donc, le dialogue, la palabre, la concertation et l'écoute devront être les maîtres mots en société car ils conduisent au salut endogène et exogène des humains.

Faustin Akono

SANTÉ

Une formation en échographie obstétricale en faveur des sages-femmes

L'Association congolaise pour le développement communautaire (Acodec) va organiser du 7 au 11 mars, en partenariat avec le Centre africain de formation en échographie (Cafecho), un atelier d'information et de formation en échographie obstétricale en faveur des sages-femmes, à l'Institut polytechnique chrétien de Pointe-Noire, non loin du rond-point Mahouata.

La formation se déroulera sur le thème « Comment prescrire et interpréter correctement une échographie obstétricale du premier, deuxième et troisième trimestre ? ». Elle permettra aux sages-femmes de maîtriser non seulement la manipulation d'un échographe en temps réel mais également de mieux interpréter et analyser les résultats qui sont fournis par l'échographie obstétricale.

En effet, l'échographie obstétricale occupe présentement une place de choix dans le diagnostic et le suivi de la femme enceinte. Cependant, une enquête menée par l'Acodec, une organisation non gouvernementale socioéconomique et humanitaire, en juin et juillet 2021 auprès des centres de santé intégrés de Pointe-Noire, avait révélé que plusieurs femmes enceintes ont des difficultés financières pour effectuer les trois échographies obstétricales relatives au bon suivi d'une grossesse.

Ainsi, depuis octobre 2021, l'Acodec organise, avec le soutien du Cafecho, une semaine sociale d'échographie obstétricale à coût réduit pour assister et accompagner les femmes en difficulté à effectuer au moins une échographie obstétricale du premier, deuxième ou troisième trimestre à moitié prix. Pendant cette activité, dite semaine sociale, plus



La manipulation d'un échographe/DF

de trois cents femmes enceintes venant de plusieurs centres de santé intégrés de la ville océane sont attendues pour des échographies obstétricales.

La mise en œuvre de cette initiative bénéficiera de l'appui technique de cinq médecins généralistes et de dix sages-femmes, tous en fin de formation au Centre africain de formation en échographie à Pointe-Noire. Ces nouveaux échographistes mettront leur savoir-faire en faveur de la population ponténégrine, en général, et des femmes enceintes, en particulier.

Notons que l'Acodec a été fondée en 1991 et œuvre dans les domaines de la santé, de la formation, du développement social et dans l'humanitaire. Cette association a réalisé plusieurs activités caritatives et de développement socio-économique tant à Brazzaville qu'à Pointe-Noire ainsi que dans d'autres localités du pays. Parmi ses actions figure en bonne place la caravane sanitaire de 1991 et 1992. Le Centre africain de formation en échographie fait partie de ses actions de formation.

Hugues Prosper Mabonzo

NÉCROLOGIE

La famille Tsiememissou et Stanislas Okassou ont l'immense tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Makoua, Brazzaville et Pointe-Noire, le décès de leur fille, sœur, nièce, cousine et mère Natacha Tsiememissou, survenu le 20 février 2022, à Brazzaville.

Le deuil se tient au n°308 de la rue Loudima, non loin de l'avenue Mgr Benoit Gatsongo, ex-avenue des Chars, à Ouenzé.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Mercredi 9 mars 2022 :

9h00 : levée de corps à la morgue de l'hôpital de Talangaï ;

10h00 : départ pour le cimetière privé Bouka-Kintélé ;

12h00 : retour au domicile familial et fin de la cérémonie.



Rosalie Bindika, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Diakabana Victor, Batamio Germain, Tsiankolela Maxel Freddy et la famille Kahunga ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, sœur, belle-mère, grand-mère Loukoula Véronique (mère Véro), survenu, le 28 février 2022, au centre hospitalier universitaire de Brazzaville(CHU).

La veillée mortuaire a lieu au n°60, de la rue Mounoundji, au quartier Massina (reference arrêt boulangerie en allant vers l'hotel Exa)

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement. Que le Seigneur accueille dans son royaume l'âme de sa servante mère Véro.



IN MEMORIAM

Le temps qui passe n'essuie pas nos larmes

8 mars 2121 - 8 mars 2022, voici une année jours après jours que notre femme et notre maman chérie Kiki Ngami Durelle Marhyse (Kikina) a été rappelé auprès de Dieu le père Tout-puissant.

À l'occasion de ce triste anniversaire Rock Ngassakys, Alain Sylvestre Ngassaki, son époux, la famille Ngassaki, les enfants Emmanuelle, Victorine, Marhyse, Dieuville, Auguste Alain Mondésir demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimée particulièrement les anciens collègues du Laboratoire national de santé publique, d'avoir une pensée pieuse pour son âme.

Maman chérie tes souvenirs resteront à jamais graves dans nos mémoires. À cet effet des messes d'action de grâce pour le repos de son âme seront dites le 8 mars à 6h 15 en la Basilique Sainte-Anne du Congo et en les paroisses Saint-François d'Assise, Doundzia Mpoungou de Mfilou, Jésus-Ressuscité-de-la Miséricorde-Divine du plateau des 15 ans, Saint-Esprit de Mougali, Saint-Jean-Marie-Vianey de Mouléké, Saint-Jean-Baptiste de Ouenzé et Talangaï enfin Saint-Grégoire de Massengo.

Une gerbe de fleurs sera déposée au cimetière privé la Grâce suivie d'un apéritif au n°24 rue Melphon Kamba (Massengo domaine).

Dieu a donné, Dieu a repris. Que son nom soit glorifié.



HYDROCARBURES

Maixent Raoul Ominga reconduit à la tête de la SNPC

Nommé en 2018 pour un mandat de quatre ans à la direction générale de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), Maixent Raoul Ominga a été reconduit dans ses fonctions par décret présidentiel datant du 3 mars 2022.

En mars 2018, lors de sa prise de fonction, le directeur général de la SNPC, Maixent Raoul Ominga, s'était fixé quatre objectifs prioritaires : améliorer les performances financières de la société pour qu'elle contribue mieux au budget de l'Etat ; améliorer l'action de la SNPC dans le domaine de l'exploration et de la production ; améliorer les conditions d'approvisionnement du pays en produits pétroliers ; renforcer les capacités du personnel du groupe SNPC.

Au cours des quatre dernières années, l'entreprise étatique a réalisé un certain nombre d'actions s'inscrivant dans le cadre de ses missions nonobstant la conjoncture marquée par la double crise économique et sanitaire du coronavirus (Covid-19).

Dans le domaine de l'exploration et de la production, elle a mené des opérations sur le permis Mengo-Kundji-Bindi II (MKB II). Il s'agit notamment de la réalisation des études pour la réévaluation du potentiel du permis MBK II, du forage et de la mise en production de cinq puits d'appréciation sur Kundji pour confirmer les résultats des études, de l'élaboration d'un plan de développement du permis MKB



II. A cela s'ajoute une campagne de données géologiques accomplie dans le Bassin de la Cuvette avec

la société CGG et l'élaboration d'un master plan gaz avec la société Wood Mackenzie.

La SNPC a su œuvrer en matière d'approvisionnement du pays en produits pétroliers finis. En témoigne l'absence de pénuries de carburant dans le pays au cours de ces quatre années.

Dans la même optique il sied d'évoquer le maintien et la fiabilisation des installations de la Congolaise de raffinage, la finalisation et la mise en service de l'unité d'enfutage du gaz butane dans le port autonome de Pointe-Noire, ainsi que le pilotage du projet de construction du pipeline reliant Pointe-Noire aux localités de Yié et Maloukou Tréchet.

Par ailleurs, la SNPC a participé à la restructuration de la dette de l'Etat envers la Chine et les traders. Elle a conclu des accords ayant permis la maîtrise de sa propre dette vis-à-vis des partenaires pétroliers et financiers.

Elle a développé des projets sociaux contribuant ainsi à l'amélioration du bien-être de la population congolaise. Parmi ceux-ci, figurent la construction des centres de santé intégrés de Talangaï et Kombo à Brazzaville, de Tchiminzi dans le Kouilou, l'Hôpital Mères et Enfants de Kinkala ; l'érection des forages d'eau potable dans les localités du district d'Igné (Pool).

RÉFLEXION

Prenons du recul ...

Oui, prenons du recul par rapport aux terribles événements du temps présent pour dresser à l'échelle planétaire le constat suivant qui, hélas ! est indiscutable : l'Europe, entendue dans son sens géographique le plus large, c'est-à-dire incluant la vaste Russie, se trouve toujours au cœur des pires conflits qui dévastent l'humanité. Depuis des siècles, les nations qui la composent, loin de s'entendre sur l'essentiel, c'est-à-dire sur le maintien de la paix, se défont, se déchirent, s'affrontent les armes à la main sans se soucier le moins du monde des conséquences dramatiques que ce comportement, absurde à tous égards, générera inévitablement.

Bien avant les deux guerres mondiales qui ont marqué le vingtième siècle et causé la mort de dizaines,

de centaines de millions d'êtres humains, le Vieux continent s'est lancé à maintes reprises dans des guerres absurdes. Commencée dès l'époque romaine, il y a donc près de trois mille ans, cette dérive n'a pas cessé de s'aggraver, semant le désordre sur cette partie du monde et s'étendant sur toute l'étendue de la Terre au fur et à mesure que les avancées techniques et scientifiques permettaient de développer des armes de plus en plus destructrices.

Ecrivons-le ici sans l'ombre d'un doute : ce qui se passe actuellement en Ukraine n'est en réalité que la réédition d'une dérive globale du continent dont les conséquences dramatiques se sont aggravées au fil du temps. Ceci alors même que l'Europe est l'une des zones continentales les plus riches de la planète et que son poids démographique ne cesse de se

réduire dans le temps où la population mondiale explose : moins d'un milliard d'êtres humains au sein d'une communauté qui approche à grands pas les huit milliards d'hommes, de femmes, d'enfants ! Ceci, aussi, alors que les Européens se posent sans le moindre complexe comme les plus mûres de la planète et comme des modèles de bonne gouvernance.

Vue des autres continents, la vérité est aussi simple qu'accablante : loin, bien loin d'œuvrer pour le progrès, la paix, la bonne gouvernance, l'Europe fait aujourd'hui encore plus qu'hier et avant-hier courir de grands dangers à l'humanité tout entière. Plus le temps passe, plus elle s'avère incapable de résoudre ses conflits internes, plus elle se déchire et menace la paix à laquelle aspirent les peuples des cinq continents. Exactement comme ce fut le cas lors de la Première Guerre

mondiale, de 1914 à 1918, et lors de la Deuxième Guerre mondiale, de 1939 à 1945.

Telle est bien, finalement, la leçon que nous donne dès à présent le terrible conflit qui se déroule dans la partie Est du Vieux continent à l'initiative de la Russie et dont nous vivons, semble-t-il, seulement les premiers instants. Avec cette conclusion qui s'impose à la communauté humaine dans son ensemble : l'Europe, les Européens, les Etats du Vieux continent sont aujourd'hui et quoi qu'ils prétendent plus dangereux que jamais pour la communauté humaine.

Il revient aux peuples des autres continents de le dire avec force et sans le moindre complexe !

Jean-Paul Pigasse